

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel
Cellule des affaires institutionnelles

Cet imprimé est à renseigner par les électeurs et électrices qui souhaitent être inscrits sur les listes électorales sous réserve de vérification préalable des conditions à remplir pour être inscrit sur les listes électorales.

DEMANDE A RENVoyer IMPERATIVEMENT COMPLETEE ET SIGNEE :

- Par courriel au format pdf : cai@univ-nantes.fr
- Ou par remise en main propre auprès de : Cellule des affaires institutionnelles Bureau 303 – Présidence de Nantes Université, 1 quai de Tourville Nantes.
- Ou par courrier recommandé, la date de réception du courrier faisant foi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

JE, SOUSSIGNE(E) (NOM, PRENOM) :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :/...../..... A

ADRESSE :

.....

TEL. PORTABLE : FONCTION – GRADE :

SI ETUDIANTS, N°D'ETUDIANT, SI PERSONNEL, NUMERO D'AGENT

STRUCTURE D'AFFECTATION :

DIRECTION/SERVICE :

Pour les **personnels**, merci de préciser :

- ☐ Personnel enseignant-chercheur titulaire ou enseignant titulaire extérieur à l'établissement en fonction à la date du scrutin et effectuant le 1/3 des obligations d'enseignement sur l'année universitaire en cours (64h EQTD).
- ☐ Personnel enseignant-chercheur stagiaire.
- ☐ Personnel enseignant non titulaire, contractuel à durée déterminée, vacataire : PR ou MCF associé ou invité, ATER, chargé d'enseignement vacataire, agent temporaire vacataire, moniteur, lecteur ou maître de langues étrangères, doctorant contractuel avec mission d'enseignement (*) effectuant le 1/3 des obligations d'enseignement sur l'année universitaire en cours (64h EQTD).
- ☐ Personnel chercheur en COD effectuant le 1/3 des obligations d'enseignement de référence sur l'année universitaire en cours ou effectuant, en tant que docteur, une activité de recherche à temps plein.
- ☐ BIATSS (si contractuel date de fin de contrat :)
- ☐ Autre : préciser

Pour les **étudiants** (usagers), merci de préciser :

- ☐ UFR de rattachement :
- ☐ Niveau /diplôme préparé.....

DEMANDE A ETRE INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES POUR LES SCRUTINS AUXQUELS JE SUIS AUTORISE A PARTICIPER (voir VERSO).

Fait à Nantes, le

(Signature).....

Les scrutins qui me concernent sont à ma connaissance :

SCRUTINS DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS :**CONSEILS CENTRAUX :**

- ☐ scrutin n°3 : Conseil académique : Circonscription Etablissements-composantes (1 siège)
- ☐ scrutin n°6 : Conseil académique : Circonscription SOCIETES (1 siège)
- ☐ scrutin n°12 : Conseil de pôle SANTE (1 siège)

CONSEILS DE COMPOSANTES :

- ☐ scrutin n°25 : Conseil Institut de l'INSPE – Collège A (2 sièges)
- ☐ scrutin n°26 : Conseil Institut de l'INSPE – Collège B (2 sièges)
- ☐ scrutin n°27 : Conseil Institut de l'INSPE – Collège C (2 sièges)
- ☐ scrutin n°28 : Conseil Institut de l'INSPE – Collège D (2 sièges)
- ☐ scrutin n°29 : Conseil Institut de l'INSPE – Collège E BIATSS (2 sièges)

SCRUTINS DES REPRESENTANTS DES ETUDIANTS :**CONSEILS CENTRAUX :**

- ☐ scrutin n°1 : Conseil d'administration (5 titulaires + 5 suppléants)
- ☐ scrutin n°2 : Conseil académique : Circonscription composantes hors pôle et services universitaires (1 titulaire + 1 suppléant)
- ☐ scrutin n°4 : Conseil académique : Circonscription Etablissements-composantes (1 titulaire + 1 suppléant)
- ☐ scrutin n°5 : Conseil académique : Circonscription HUMANITES (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°7 : Conseil académique : Circonscription SOCIETES (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°8 : Conseil académique : Circonscription SANTE (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°9 : Conseil académique : Circonscription SCIENCES et TECHNOLOGIE (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°10 : Conseil de pôle HUMANITES (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°11 : Conseil de pôle SOCIETES (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°13 : Conseil de pôle SANTE (5 titulaires + 5 suppléants)
- ☐ scrutin n°14 : Conseil de pôle SCIENCES et TECHNOLOGIE (4 titulaires + 4 suppléants)

CONSEILS DE COMPOSANTES :

- ☐ scrutin n°15 : Pôle HUMANITES Conseil de gestion UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie (3 titulaires + 3 suppléants)
- ☐ scrutin n°16 : Pôle HUMANITES : Conseil scientifique UFR Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie (1 titulaire + 1 suppléant)
- ☐ scrutin n°17 : Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie : (Cycle Licence) : 3 titulaires + 3 suppléants)
- ☐ scrutin n°18 : Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Psychologie : (Cycle Master Doctorat) : 3 titulaires + 3 suppléants)
- ☐ scrutin n°31 : Pôle HUMANITES : Conseil de Faculté de l'UFR Lettres et langages (6 titulaires + 6 suppléants)
- ☐ scrutin n°32 : Pôle HUMANITES : Conseil de gestion FLCE (2 titulaires + 2 suppléants)
- ☐ scrutin n°33 : Pôle HUMANITES : Conseil scientifique de l'UFR Lettres et langages : (doctorants) : 2 titulaires + 2 suppléants)
- ☐ scrutin n°19 : Pôle HUMANITES : Conseil scientifique de l'UFR Psychologie (2 titulaires + 2 suppléants)
- ☐ scrutin n°20 : Pôle SANTE : Conseil d'administration de l'UFR STAPS (2 titulaires + 2 suppléants)
- ☐ scrutin n°21 : Pôle SANTE : Conseil pédagogique de l'UFR STAPS (3 titulaires + 3 suppléants)
- ☐ scrutin n°34 : Pôle SANTE : Conseil de gestion de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (inscrits 2ème ou 3ème année ou niveau L) (3 titulaires + 3 suppléants)
- ☐ scrutin n°35 : Pôle SANTE : Conseil de gestion de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (4ème année et années supérieures - niveaux Masters et Doctorats) (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°36 : Pôle SANTE : Conseil de Gestion UFR Odontologie (4 titulaires + 4 suppléants)
- ☐ scrutin n°22 : Pôle SCIENCES et TECHNOLOGIE : Conseil de gestion de l'UFR Sciences (8 titulaires + 8 suppléants)
- ☐ scrutin n°23 : Pôle SCIENCES et TECHNOLOGIE : Conseil des études de l'UFR Sciences (7 titulaires + 7 suppléants)
- ☐ scrutin n°24 : Pôle SCIENCES et TECHNOLOGIE : Conseil scientifique de l'UFR Sciences (doctorants) (1 titulaire + 1 suppléant)
- ☐ scrutin n°37 : Pôle SCIENCES et TECHNOLOGIE : Conseil d'Institut de l'IUT de Saint-Nazaire (9 titulaires + 9 suppléants)
- ☐ scrutin n°30 : Conseil Institut de l'INSPE : Collège F : 4 titulaires + 4 suppléants)